

Objet : RS - Création d'un contrat de projet - Chargé de projet filière agricole

- date de convocation le 22 mars 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 62

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Raphaële Mouric - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alexandra Turnar - Philippe Vuillemet
Cognin	Marine Mithieux - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellian
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Danielle Romagnoli
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Florence Bourgeois à Pierre Brun - de Michel Camoz à Jimmy Bâabâa - de Corinne Charles à Franck Morat - de Pierre Duperier à Thierry Repentin - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Alexandre Gennaro - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Gaëtan Pauchet à Sara Rotelli - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Farid Rezzak à Alain Caraco - de Alain Thieffinat à Martine Lambert

- conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 28 mars 2024

délibération n° 048-24 C

objet **RS - Création d'un contrat de projet - Chargé de projet filière agricole**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique qu'en application de l'article L. 332-24 du code général de la fonction publique, les collectivités territoriales peuvent désormais, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, recruter un agent sous contrat dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Depuis 2006, l'agglomération exerce une compétence en matière d'agriculture et porte des actions concernant l'amont et l'aval de la filière.

Dans le schéma agricole, document cadre partenarial élaboré et mis en œuvre conjointement avec les 2 PNR et la Chambre d'agriculture, 40 actions sont ciblées dont 4 directement liées à la thématique de l'alimentation.

Dans les 33 actions cœur de cible du projet d'agglomération figure l'action « Soutenir et promouvoir une agriculture et une alimentation de proximité ». De même, l'axe « Valoriser les richesses du territoire » du PCAET de la collectivité prévoit 3 actions pour une agriculture de proximité et de qualité.

Par ailleurs, le Département de la Savoie fédère les territoires à travers le projet alimentaire territorial (PAT), notamment via la démarche « De la terre à l'assiette ». De nombreux axes sont déployés dans le cadre de cette démarche en lien avec le schéma agricole de Grand Chambéry.

A travers son schéma agricole, Grand Chambéry intervient plus particulièrement en amont de la filière afin de préserver une agriculture locale et les circuits courts : foncier agricole, ressource en eau, énergie renouvelable dans les exploitations agricoles. Le volet alimentaire concerne davantage l'aval de la filière et s'inscrit dans l'adaptation du territoire aux enjeux de transition écologique.

La thématique de l'alimentation est au cœur des préoccupations des élus et des citoyens. Afin de pouvoir répondre à cette attente et de porter des projets bénéficiant au territoire, il apparaît nécessaire de renforcer l'ingénierie sur cette thématique et donc de créer 1 emploi non permanent de chargé de projet filière agricole à la direction de l'urbanisme et du développement local, faisant l'objet d'un contrat de projet de 3 ans, selon les conditions suivantes.

Niveau de recrutement

Catégorie A – cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Missions confiées à l'agent

- Accompagnement des cantines scolaires pour l'approvisionnement en produits locaux et la lutte contre le gaspillage alimentaire (en lien avec la direction des déchets).
- Animation d'un groupe de travail autour d'un projet de cantine centrale intercommunale au niveau de la cluse.
- Accompagnement de projets portant sur l'alimentation pour tous, avec une approche sociale et solidaire.
- Animation d'une réflexion autour de la valorisation des déchets alimentaires.
- Participation au projet alimentaire territorial porté par le Département.
- Contribution aux réflexions autour d'outils collectifs de transformation alimentaire (légumerie...) et de logistique (plateformes physiques ou virtuelles...).
- Suivi et conseil sur les projets de jardins partagés, en lien avec la politique de la ville et les projets des communes.
- Accompagnement de porteurs de projets du territoire.
- Suivi de l'abattoir (SMAC).

Rémunération de l'emploi

Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux selon expérience.

Qualités requises

- Maîtriser le cadre juridique et l'ingénierie de la politique de l'alimentation.
- Elaborer un diagnostic de territoire.
- Savoir mobiliser les partenaires stratégiques.
- Animer un réseau d'acteurs et une équipe projet.
- Etre familiarisé avec les dispositifs d'information, de concertation et de participation des habitants.
- Etablir des notes, rapports et bilans.
- Elaborer des indicateurs de suivi et d'évaluation et en exploiter les résultats.
- Faire preuve d'organisation, d'adaptabilité, de qualités relationnelles et d'écoute.
- Avoir une aisance rédactionnelle et un esprit de synthèse.

Durée

L'agent contractuel sera recruté pour une durée de 3 ans.

Lorsque le projet ou l'opération ne peut pas se réaliser, ou lorsque le résultat du projet ou de l'opération a été atteint avant l'échéance prévue du contrat, l'employeur peut rompre de manière anticipée le contrat après l'expiration d'un délai d'un an à compter de la date d'effet du contrat initial.

Vu le code général de la fonction publique,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : crée un emploi non permanent de chargé de projet filière agricole, dans le grade d'ingénieur territorial relevant de la catégorie A à temps complet,

Article 2 : précise que cet emploi sera pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article L. 332-24 du code général de la fonction publique selon les conditions définies ci-dessus,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **048-24 C**

Objet de l'acte : RS - Création d'un contrat de projet - Chargé de projet filière agricole

Classification Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 28 mars 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240328-lmc1H31178H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H31178H1

Date de transmission en Préfecture : 04 avril 2024

Date de réception en Préfecture : 04 avril 2024

Date de publication sur le site internet: vendredi 05 avril 2024